



LE HAMEAU DE CORSY  
ET SON TILLEUL CENTENAIRE  
EN PÉRIL...

# TABLE DES MATIÈRES

Un hameau	2
Un arbre	3
Un peintre	4
Nous refusons	5
A la place, nous proposons	6
Un parc public	7
Les obstacles	8
La solution	9
Le Tilleul	10-11
Environnement	12-13
En conclusion	14
Les soutiens	15-16
Données techniques	17
Historique	18-19
Médias	20
Les dons	21-22
Notre association	
23	

## UN HAMEAU

Un hameau des hauts de Lutry, miraculeusement préservé quand tous ses environs ont été défigurés.

Un hameau qui conserve son caractère, avec en son cœur un espace vert bienvenu où se déploie un magnifique tilleul.

Il se trouve sur l'itinéraire du « Tour des hameaux » dans le « Guide des balades de l'est lausannois », de Belmont au Châtelard.

Ses maisons sont du 18<sup>e</sup> siècle, et son ensemble architectural est conservé.



## UN ARBRE

Un imposant tilleul centenaire, que la commune a répertorié et protégé sous le N° 216 dès 1998.

Un arbre qui outre sa beauté contribue à la réduction des effets néfastes de l'îlot de chaleur constitué par la bretelle autoroutière de Corsy.

Un arbre qui a été examiné et jugé remarquable et digne de protection définitive par la Direction générale de l'environnement du canton de Vaud (DGE) en juin 2022.

Un arbre garant, comme la prairie qui l'entoure, d'une biodiversité de plus en plus nécessaire.



## UN PEINTRE

Walter Mafli  
(1915 – 2017)

Un des trois Bourgeois d'honneur de la commune de Lutry, qui a vécu 70 ans dans le hameau, l'a aimé, et a su le magnifier dans nombre de ses œuvres, comme les paysages proches, les habitations, les objets, les usages.

Artiste reconnu, honoré, et d'une personnalité très attachante, il a notablement enrichi sa commune d'adoption.



# **NOUS REFUSONS**

## **LA DESTRUCTION**

pure et simple de l'harmonie préservée de ce lieu qui conserve son caractère typique.

## **L'ENLAIDISSEMENT**

certain qu'apporterait la nouvelle construction proposée par le promoteur propriétaire, totalement inappropriée, déplacée, disparate et malvenue.

## **L'ABATTAGE**

inconsidéré d'un arbre vénérable de grande valeur patrimoniale et environnementale.

## **L'OUBLI**

d'un artiste, Bourgeois d'honneur de la commune, d'un homme, pour qui la beauté avait un sens.

## **A LA PLACE, NOUS PROPOSONS**

que les règlements communaux soient appliqués, à savoir :

- que le tilleul protégé le reste.
- que le terrain qui n'est constructible que sous conditions reste vierge de tout bâtiment inadéquat.

## **ET FINALEMENT QUE SOIT CRÉÉ :**



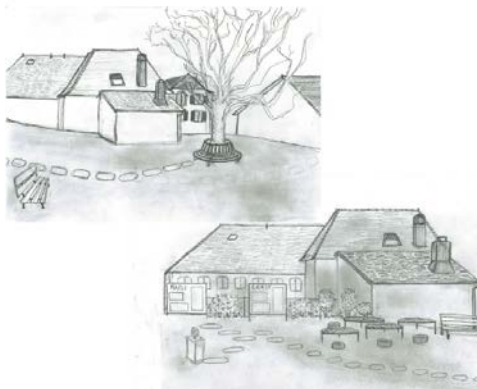
# UN PARC PUBLIC

A la mémoire de Walter Mafli, peintre des lieux.

Ce jardin communautaire, qui serait inscrit à la « Charte des jardins », permettrait de faire vivre le lieu, favoriserait les échanges entre générations, augmenterait la biodiversité locale, et constituerait un lieu de repos pour les promeneurs et les personnes en attente du bus local.

Il servirait la mémoire du peintre en exposant certaines de ses créations et en décrivant par des panneaux didactiques sa vie et son œuvre.

La commune se dit ouverte à l'éventuel entretien de ce parc public.



Esquisses d'Alyssa Freymond



## LES OBSTACLES

La commune a autorisé la construction que nous combattons en autorisant également l'abattage du tilleul.

Les procédures juridiques déposées contre l'abattage de l'arbre et contre la construction par notre avocat au Tribunal cantonal, accompagnées de celle, indépendante, d'Helvetia Nostra, ne peuvent à l'évidence être données gagnantes d'avance. En cas d'insuccès nous recourons au Tribunal Fédéral.

Le promoteur s'est déclaré par écrit prêt à vendre son terrain à notre association. La somme à réunir est élevée.



## LA SOLUTION

La seule solution garantissant le succès de notre entreprise est à nos yeux d'acheter la parcelle.

Nous ne pouvons pas compter sur les diverses institutions d'utilité publique contactées, qui toutes refusent de par leurs statuts l'achat d'un bien immobilier, mais seraient disposées à participer à son aménagement.

Convaincus que notre action, largement soutenue, qui vise à préserver la beauté et l'harmonie d'un lieu, à maintenir un espace vert en l'améliorant, à sauver un tilleul centenaire source de fraîcheur, à conserver la mémoire d'un grand artiste a du sens.

Nous nous tournons vers vous dans l'espoir de réunir la somme totale de **CHF 400'000** qui nous manque actuellement.

Toute autre solution que nous n'aurions pas envisagée serait reçue avec reconnaissance.



## LE TILLEUL (*Tilia platyphyllos*)

Age évalué :	plus que centenaire
Longévité potentielle :	environ 1000 ans
Hauteur estimée :	18.50 mètres
Circonférence :	3.10 mètres

L'expertise de la DGE conclut à l'importance du tilleul pour le maintien de la biodiversité, pour sa contribution à diminuer le réchauffement et souligne son caractère esthétique (21 juin 2022).



## Notre gardien depuis plus de 400 saisons



# ENVIRONNEMENT

A notre époque, la lutte pour le climat, l'environnement et la biodiversité sont essentiels pour notre bien-être et notre avenir.

« *Dans ce monde où la vie éclate en toute chose* »

*Gérard de Nerval*

La science contemporaine peu à peu découvre ce que savaient les poètes, explore le vivant, le nomme et s'aperçoit que rien n'est isolé, que tout s'imbrique, s'interpénètre, interagit et se modifie sans cesse. Outre le miracle de la photosynthèse – que le chloroplaste disparaisse et nous tous, toute l'humanité, disparaissions avec lui – que de miracles dans un arbre ! Nos meilleurs techniciens, nos meilleurs architectes, jamais n'ont pu égaler ses performances. Atteindre une taille si haute sur une base si étroite, plier sans le plus souvent se rompre, savoir se réparer le cas échéant, offrir un ombrage inégalé, et une fraîcheur pareille, un abri et une nourriture pour tant d'animaux jusqu'à l'homme, de la feuille à l'écorce et aux fruits. Sans parler de tout ce que sans doute nous ignorons encore, et des bienfaits que ceux qui savent voir peuvent tirer de sa contemplation.

Nous commençons seulement à comprendre la complexité de son fonctionnement, et que cet organisme sans cerveau sait communiquer avec ses semblables, les protéger, se défendre contre ses prédateurs, vivre enfin et faire partie d'un ensemble plus vaste que lui seul, au sein duquel il interagit avec bien plus d'organismes que nous ne le soupçonnions.

## ENVIRONNEMENT (suite)

Pour développer toutes ses vertus, il a besoin de temps, et ne saurait alors être remplacé par un jeune, si haut soit-il, qui aura besoin de longuement s'intégrer avant de pouvoir atteindre aux vertus de l'ancien.

Le sol lui-même est bien plus que le contenu de notre pot de fleur, qui déjà est bien complexe. Correctement entretenu, sa bonne santé qui correspond à la vie de myriades d'organismes qui s'entraident, se combattent, l'aèrent et le modifient sans cesse, se manifestera à sa surface par une richesse de plantes elles-mêmes en interaction entre elles et d'autres organismes. Nous aboutissons alors à un milieu vivant bien éloigné de la jardinerie des ronds-points et de tant d'« espaces verts ».

Nous souhaitons préserver un tilleul plus que centenaire, qui abrite une vie que peu soupçonnent, et lui offrir un environnement de plus en plus sain, pour qu'au centre du hameau soit créé un milieu réellement vivant, source de paix, de réconfort, de découvertes et d'espoir.

Et peut-être qu'alors certains pourront percevoir que, dans le vivant qui nous entoure, se cache une dimension plus haute.

*« Grands bois, vous m'effrayez comme des cathédrales »*

*Baudelaire*

## EN CONCLUSION

Le combat local que nous menons, pour la sauvegarde d'un lieu historique, pour le maintien d'un espace vert, pour la protection d'un arbre vénérable, et pour la mémoire d'un artiste profondément épris du monde qui nous entoure, s'inscrit dans une démarche plus vaste, qui nous dépasse.

Nous ne pouvons laisser agir les intérêts à court terme qui détruisent nos biens les plus précieux : la biodiversité, la culture et la mémoire indispensables à notre humanité.

Nous nous devons de préserver pour nos enfants un monde harmonieux, où la nature et l'homme aient la place qui leur reviennent.

C'est dans l'espoir que vous puissiez participer à cet effort que nous vous sollicitons.

Nous vous remercions du fond du cœur de votre aide, quelle qu'elle soit.

## LES SOUTIENS

Ce projet a reçu le soutien:

De plusieurs institutions (Fondation Franz Weber, Helvetia Nostra, Sauver Lavaux, Patrimoine Suisse, Pro-Natura Vaud, Visarte Vaud, Fondation Anarpa).



De nombreuses personnes privées, du voisinage et d'ailleurs, qui se sont manifestées en masse par pétitions et oppositions légales.

De généreux donateurs de fonds propres.

De l'ensemble « Melody » qui a offert deux concerts.



## LES SOUTIENS (suite)

De trois donatrices de plus de 25 œuvres picturales de valeur, dont 11 feront l'objet d'une prochaine vente:

Walter Mafli  
Kurt Von Ballmoos  
Robert Hainard  
Charles Menge  
C. C. Olsommer  
Pietro Sarto



## DONNÉES TECHNIQUES

Surface: 586 m<sup>2</sup>

Situation : Hameau de Corsy, commune de Lutry, parcelle n° 5895 (scission du n° 3915).

Propriétaire : Régie Immosol, Le Mont-sur-Lausanne.

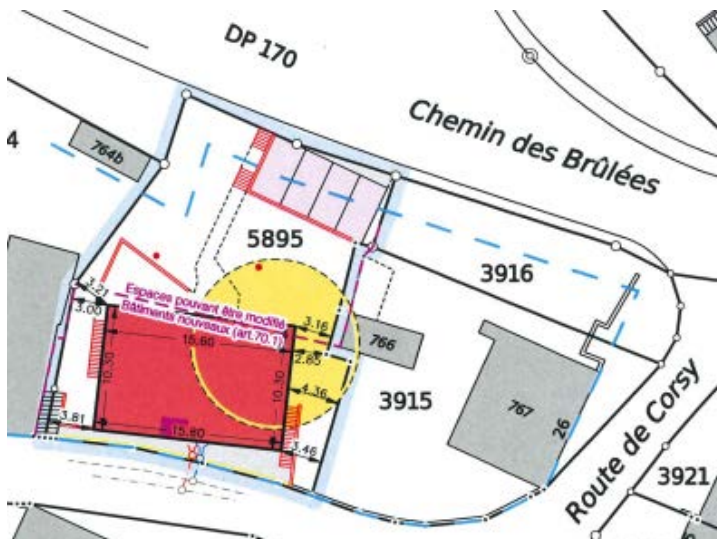
Coût d'achat : CHF 677'000

Pétitions : Contre la construction : 1'415 signatures (dont plus de 1'000 en 15 jours).

Contre l'abattage du tilleul : 545 signatures.

Oppositions : Contre la construction : 44

Contre l'abattage du tilleul : 418



# HISTORIQUE

## 2021

- Janvier La régie « Immosol » nous expose son projet.
- Mars Le projet est refusé par la municipalité malgré le préavis positif de la « Commission Ville et villages ». Une étude urbanistique est demandée au promoteur.
- Juillet Rencontre avec le promoteur pour discuter de notre projet de création du « Parc Maflï » qui articule un prix de vente de CHF 450'500'000, frais en sus. Qui sera confirmé en janvier 2022 au prix de CHF 677'000.
- Novembre Une étude historique est commandée et publiée (Madame Manon Samuel et Monsieur Bruno Corthésy).

## 2022

- Mars-avril Présentation de notre projet de « Parc W. Maflï » à la commune. Cette dernière nous informe qu'elle ne participerait qu'à son entretien. La participation à l'achat est exclue (pas d'intérêt public prépondérant).
- Mai Création de l'association des « Amis de Corsy ».
- Mai-Juin Mise à l'enquête du deuxième projet immobilier impliquant l'abattage du tilleul protégé. L'étude urbanistique associée, regorge d'erreurs. Elle est orientée en faveur du promoteur.  
La mise à l'enquête génère 44 oppositions et une pétition recueille 1415 signatures.  
Les gabarits ne sont posés que 19 jours après le début de la mise à l'enquête, sur la demande expresse de l'association.
- Mai Trois séances d'information se déroulent à « L'espace de Je », Corsy, pour expliquer notre position.
- Novembre La direction générale de l'environnement confirme que le tilleul a été évalué comme arbre remarquable et bénéficierait à l'avenir de la protection du Canton.  
Expo vente de tableaux de W. Maflï offerts au bénéfice de notre projet à « L'Espace de Je ».
- Décembre La commune accepte le deuxième projet, impliquant l'abattage du tilleul. Le même jour, elle dépose la requête d'abattage de l'arbre, proposant de compenser le tilleul centenaire avec un tilleul de 5 mètres.

## 2023

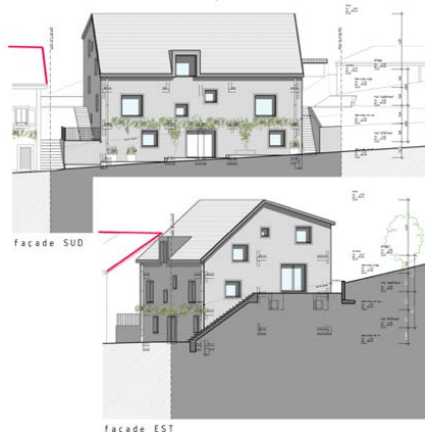
- Janvier Fin de la période de consultation de la requête d'abattage.  
418 oppositions légales, dont celles des fondations Helvetia Nostra, Anarpa et Pro-Natura Vaud !

# HISTORIQUE (suite)

- Janvier Une délégation de l'association rencontre cinq membres de la municipalité La commune déclare que le terrain est constructible et que le tilleul peut être abattu malgré les règlements des zones Ville et villages et la nouvelle loi cantonale entrée en vigueur au 01.01.2023.
- Janvier Un recours contre la construction est déposé au Tribunal cantonal par l'association, associé à celui d'Helvetia Nostra (30.01.2023).
- Février La commune accepte l'abattage du tilleul.
- Mars Deux concerts offerts par l'ensemble « Melody » sont donnés au bénéfice de l'association.
- Mars Un recours contre l'abattage du tilleul est déposé au Tribunal cantonal (06.03.23) par l'association avec 152 recourants dont la fondation Anarpa.
- Mars Un recours indépendant est déposé par Helvetia Nostra.
- Mars La régie « Immosol » confirme le prix de vente à CHF 677'000.
- Avril La « Marche bleue » en soutien aux mesures de préservation du climat fait halte à Corsy.



1er projet



2ème projet

# MÉDIAS

## Articles de journaux :

- 21.4.2022 Le Courrier "Sauvegarder l'âme de Corsy et la mémoire de W. Mafli" (M. P. Jeanneret).
- 1.6.2022 Lausanne Cités "Opposés à une construction, ils veulent acheter le terrain" (Mme. J. Misson-Tille).
- 27.5.2022 24 Heures "Il faut CHF 677'000 francs pour sauver notre hameau" (M. R. Haddou).
- 26.10.2022 24 Heures "Corsy vend des Mafli pour offrir un parc au défunt peintre" (M. R. Haddou).
- 27.10.2022 Le Courrier "Parc Mafli ? Les habitants luttent contre un projet immobilier. Des œuvres de W. Mafli pour protéger le centre de Corsy" (M. Th. Cramatte).
- 6.1.2023 24 Heures "Le tilleul au centre d'une curieuse bisbille. Protégé ou bientôt abattu ? Le tilleul de Corsy vacille" (M. Th. Nieuwe Weme).
- 12.1.2023 24 Heures Courrier des lecteurs : "Non à l'abattage du tilleul centenaire" (M. J.-L. Emmenegger).
- 12.1.2023 Le Courrier "Quiproquo autour du tilleul protégé de Corsy" (M. Th. Cramatte).
- 19.1.2023 Le Courrier "394 oppositions contre l'abattage du tilleul protégé de Corsy" (M. Th. Cramatte).
- Février 23 Jardin vivant "La bataille du tilleul fait rage dans les villages" (Mme S. Collet).
- 8.2.2023 Lausanne Cités "La bataille continue pour sauver le tilleul de Corsy" (Mme J. Misson-Tille).
- 8.2.2023 L'illustré "Un arbre en sursis. Mobilisation à Lutry (VD) pour le tilleul de Mafli" (M. Ph. Clot).
- 9.3.2023 24 Heures Courrier des lecteurs : "Tilleul centenaire, quid de la démocratie communale" (Mme R. Gomez, présidente de l'association).

## Émissions de télévision :

- 7.11.2022 TSR, Couleurs locales
- 20.3.2023 TSI, Téléjournal (Svizzerando)

L'ensemble est consultable sur le site Internet [www.lesamisdecorsy.ch](http://www.lesamisdecorsy.ch)

## **LES DONS**

Pour réaliser le projet nous avons besoin de votre contribution pour rassembler les **CHF 400'000** manquants.

CHF 1'000 correspondent symboliquement à environ un m<sup>2</sup> de terrain.

### **Donations d'entreprises**

Les entreprises donatrices de CHF 2'000 et plus seront mentionnées dans le parc.

### **Donations de particuliers**

Les donateurs de CHF 100 et plus seront mentionnés sur notre site internet.

Les donateurs de CHF 500 et plus seront mentionnés dans le parc.

## LES DONS (suite)

En cas d'échec de réalisation du projet, les montants dès CHF 100 seront restitués. Ils ne sont donc pas fiscalement déductibles.

Les dons peuvent être versés sur le compte :

Association des Amis de Corsy

BCV Lutry

IBAN CH41 00767 000C 5548 7341



Un grand MERCI pour votre soutien  
et votre générosité !

## **NOTRE ASSOCIATION**

Enregistrée sous « Les Amis de Corsy »

Présidente : Madame Rosa Gomez Freymond

Comité : onze membres

Site internet : [www.lesamisdecorsy.ch](http://www.lesamisdecorsy.ch)

Adresse postale :

Association « Les Amis de Corsy »

Route de Corsy 14

1093 La Conversion

Messagerie : [lesamisdecorsy@bluewin.ch](mailto:lesamisdecorsy@bluewin.ch)

Téléphones n° : 079 755 64 35 ou 079 378 05 62

Avocat :

Maître Jean Claude Perroud, Lausanne





@IsabelleNaggar

*De la conclusion de l'étude historique de Manon Samuel et Bruno Corthésy :*

*« ... les espaces interstitiels s'alternant de façon irrégulière avec les zones bâties, font partie des éléments constitutifs du hameau de Corsy et il y a nécessité de les conserver pour sauvegarder l'aspect général du hameau ».*

Merci à toutes et tous pour  
votre précieux soutien !



Tableau : Walter Maffi - village de Corsy